

BIOSAL



Supplément à CIAL-ALAI

Bulletin D'Informations Ouvrières et Syndicales de L'Amérique Latine

BI-MENSUEL
Prix au Numéro 1 FF

Bul. N° 10 - année I

31 mai 1979



ARGENTINE:

La Grève Ouvrière

Malgré une répression toujours aussi violente, les travailleurs argentins ont décidé de nouvelles manifestations et arrêts de travail protestant contre la politique économique et sociale du régime militaire.

Au cours du mois de mars et avril, de nouvelles grèves se sont produites ainsi que des débrayages et autres formes de protestation parmi les secteurs ouvriers.

Ainsi, les employés des établissements métallurgiques Thompson-Ranco (filiale d'une société américaine), Santa Rosa, Galileo, ont voté la grève ; il y a eu aussi des arrêts de travail à l'usine Alpargatas et cette mesure obligea la direction de l'entreprise, qui appartient au groupe Bunge et Born, à ouvrir à nouveau les installations de Barracas (dans la province de Buenos Aires) ; finalement, les travailleurs des Industries Mécaniques de l'Etat I.M.E. de Cordoba, environ 3.000 personnes, ont décidé un arrêt de travail de plusieurs jours.

Avec cette grève et arrêts de travail, les ouvriers de Renault Argentine ont obtenu presque entière satisfaction à leurs revendications les plus immédiates. Ils ont obligé la direction de l'entreprise et le Ministère de l'Economie à satisfaire leurs demandes, c'est-à-dire, 50% d'augmentation salariale et le retour de nombreux ouvriers renvoyés ces dernières semaines.

Et au moment où les travailleurs de Renault poursuivaient leurs négociations, une délégation de la direction de France signalait d'importants accords économiques avec le gouvernement argentin. Nous publions, à la suite, un extrait de l'article paru dans «La Nacion» de Buenos Aires, le 26 mars dernier : «Renault investira 100 millions de dollars». «L'entreprise Renault de France investira, pour sa filiale dans notre pays, la somme de 100 millions de dollars pour un programme qui se déroulera dans les cinq

prochaines années. Cette décision fut rendue publique hier soir par M. Vernier Palliez, président de l'entreprise en France et par M. Michel Collin, P-D.G. de Renault Argentine, à la fin de leur entretien avec le Ministre de l'Economie, Martinez de Hoz. . . «Les investissements ont pour objectifs de moderniser et de technifier la production de l'entreprise, le but principal de cette opération est de réduire les coûts afin de la rendre plus compétitive, ont-ils déclaré. . . «Ainsi, nous renouvelons notre confiance en Argentine et son avenir et ceci est possible grâce au nouveau régime établi pour l'industrie automobile. . .»

27 AVRIL : VEF S LA GREVE GÉNÉRALE

Exprimant le mécontentement profond vécu en Argentine, l'un des deux groupes représentant les forces syndicales, «los 25 gremios» convoqua à un arrêt de travail général pour le vendredi 27 avril.

Le mécontentement social est déterminé par un grand nombre d'éléments, il est lié au refus du terrorisme d'Etat appliqué par la Junte militaire et à la défense des travailleurs contre l'agression économique dont ils sont victimes.

L'application du plan économique de Martinez de Hoz a fait baissé de 50% en trois ans (76-77-78) le salaire réel des employés et ouvriers ; le coût de la vie ne cesse d'augmenter, pour les seuls mois de janvier et février 79 : 23% d'inflation. . .

Les travailleurs ont lutté et luttent contre un régime d'oppression qui cherche à liquider les organisations syndicales, écraser la conscience de classe des ouvriers et sur-exploiter leur travail.

Les dirigeants du secteur syndical des «25» n'ont rien fait d'autre que de «canaliser» cette large protestation, ils rendaient hommage aux grèves et manifestations qui se

40P-9802

sont déroulées tout au long de ces trois années de dictature militaire.

Dans un communiqué rendu public le 21 avril, les «25» convoquent à une «journée d'action» ou «journée nationale de protestation», ils n'utilisent pas le terme de grève, ni arrêts de travail. Il faut savoir que l'activité syndicale est quasi-interdite en Argentine, depuis 1976, quand la CGT — centrale unique — et la majorité des grands syndicats du pays ont été investis par les militaires. Et c'est sur la base des directions des syndicats occupés militairement et des directions de syndicats plus petits qu'ont été créés le groupement des «25» et celui de la C.N.T. (Confédération Nationale du travail).

Le communiqué appelait aux arrêts de travail dans tout le pays, publié par les «25», contient 10 points de revendications importants, parmi lesquels : la récupération de la perte du salaire réel, le rétablissement des activités syndicales, le retour aux syndicats, des œuvres sociales, la remise en place des conventions collectives de travail, la libération des détenus et une enquête sur les disparus, la défense de l'industrie et de la production «nationale» faisant référence aussi à la politique d'importation du gouvernement.

Les militaires ont mis en place des forces de répression dans les principaux centres industriels et ont arrêté un vingtaine de dirigeants des 25, quelques jours plus tard ils ont été libérés, à l'exception de quelques uns qui restent, à l'heure actuelle, encore emprisonnés. Le Département d'Etat américain a envoyé un message aux autorités argentines où il protestait contre ce qu'il considérait comme une atteinte aux droits syndicaux «internationalement reconnus» ; de son côté, le Ministre des Affaires Etrangères de Buenos Aires a dénoncé cette «ingérence dans les affaires intérieures d'un pays».

Malgré la répression, le 27 avril, d'importants secteurs de travailleurs des centres industriels du pays ont débrayés ou ont cessé leurs activités.

Nous publions, par la suite, des extraits d'un communiqué diffusé, par le groupe des travailleurs et syndicalistes argentins en exil de Paris, à l'occasion du 1er mai :

«GREVES ET PROTESTATIONS EN ARGENTINE»

«Le vendredi 27 avril, de vastes secteurs du mouvement ouvrier argentin ont organisé une grève générale.

«Cette expression de protestation massive a un rapport très étroit avec le long processus de résistance des travailleurs contre la dictature militaire.

«Sous des conditions de répression permanente, de terreur policière et de misère sociale, les travailleurs ont, en effet, effectué des grèves et des arrêts de travail dans les usines, et de nombreuses actions de protestations. . .

«La grève du 27 avril a été lancée par la direction syndicale nommée «Comision de los 25». Ce groupement, aussi que «la C.N.T.», sont nés pour remplir le rôle de direction syndicale, qui manquait dans le pays depuis les interventions militaires à la C.G.T. et dans les principales syndicats.

«L'appel à «la journée nationale de protestation» des «25» obéit à des fortes pressions ouvrières et populaires, et c'est aussi une réaction à la menace du gouvernement qui veut institutionnaliser la liquidation totale de la centrale unique des travailleurs, la C.G.T.

«D'autre part, on a pu savoir que la C.N.T. n'a pas répondu à l'appel. Ce qui montre les contradictions des dirigeants syndicaux des deux organismes qui ont la reconnaissance officielle relative d'un régime répressif.

«Cependant, l'appel des «25» comprend dix points parmi lesquels des objectifs que la classe ouvrière et des larges secteurs du peuple argentin ont soutenu dans la résistance des dernières années. . .

«La dictature militaire en Argentine a aussitôt cherché à intimider, en arrêtant plusieurs dirigeants du groupe des «25» et faisant occuper les rues et les usines par les forces armées.

«En ce 1er mai, journée internationale des travailleurs, nous, militants ouvriers et syndicalistes argentins obligés à l'exil, nous faisons un nouvel appel à la solidarité des travailleurs et des syndicats français pour obtenir LA LIBERATION DE TOUS LES SYNDICALISTES DETENUS ET LE RENFORCEMENT DES LUTTES OUVRIERES menées en Argentine.



MOBILISATIONS ET GREVES DE PROFESSEURS ET ENSEIGNANTS DES COLLEGES ET DES UNIVERSITES



En Amérique latine, professeurs et enseignants jouent un rôle d'importance dans le processus de radicalisation profonde qui a lieu depuis 1960 sur ce continent.

L'appauvrissement des masses, la répression et la viola-

tion des libertés individuelles, participent à la radicalisation des masses et à l'action militante aux côtés des travailleurs, d'un vaste secteur de la petite bourgeoisie «des cols blancs» et des professions libérales.

Les collèges et les universités, sanctuaires intouchables

→ à l'époque des gouvernements oligarchiques « illustrés », « libéral-positivistes », sont aujourd'hui victimes de l'ingérence et de l'harasement croissants des sbires de la dictature.

La persécution, la répression, l'emprisonnement, la torture, l'assassinat et la « disparition » de professeurs, d'enseignants, et d'intellectuels, ainsi que l'occupation, par la police des universités et des collèges, représentent autant de pratiques quotidiennes en Amérique latine ; dont sont aussi victimes, la classe ouvrière et les organisations syndicales.

Les universités et les collèges constituent le lieu de rencontre des objectifs communs, aux enseignants au personnel et à l'administration du secteur universitaire, ainsi que le terrain où se coordonnent les actions.

PEROU : 81 JOURS DE GREVES DES ENSEIGNANTS

L'an dernier les enseignants du SUTEP ont réalisé du 8 mai au 27 juin, la grève la plus longue de l'histoire du mouvement syndical péruvien. Cette grève qui avait été déclarée « illimitée » par 80% du syndicat a obtenu par la suite le soutien de la totalité du SUTEP et a eu comme résultat la satisfaction de deux de ses revendications : la légalisation du syndicat et l'amélioration des conditions de salaire et de travail.

Cette grève qui a eu lieu avant et pendant la grande grève de 48 heures du mouvement syndical (mai/78) parallèlement aux manifestations d'autres organisations syndicales (métallurgie, mine, pêche, etc.) a constitué un moment fort de la prise de conscience et de la combativité des travailleurs péruviens.

Le SUTEP, qui regroupe la grande majorité des enseignants du Pérou est une organisation syndicale relativement récente. Il date de 1970, et inaugure une nouvelle étape de la lutte des enseignants, celle de la consolidation d'une ligne syndicale classiste, aux antipodes d'un syndicalisme « économiste » et « apolitique », telle la CTP (APRA), par exemple. D'autre part, le SUTEP a dès le début rompu avec la vieille tradition de décision du mouvement syndical qui affaiblissait la lutte des enseignants, en opposant instituteurs, professeurs, c'est-à-dire, enseignement primaire et secondaire. On reconnaissant par là, l'unicité du secteur de l'enseignement.

Le II Congrès Pédagogique National du SUTEP célé-

bré en avril dernier, tenant compte des récentes dispositions prises par le régime et les secteurs économiques, on décidé de faire grève le 4 juin prochain.

Une vue d'ensemble de la situation des enseignants péruviens. En 1978, ils étaient au nombre de 151.366 répartis dans les secteurs primaire, secondaire et universitaire de l'enseignement public et privé. Le SUTEP a

lui seul, regroupe quelques 130.000 enseignants. Il faut souligner la présence dans le secteur privé de 29.123 enseignants, ils participent officiellement aux côtés de leurs collègues, aux grèves et autres manifestations. En d'autres termes le SUTEP mobilise près de 100.000 professeurs, ou 66% du personnel enseignant, et 7,3% des salaires péruviens.

Le recensement de 1972 situe aux alentours de 39,1% le pourcentage d'enseignants relevant des professions libérales. Ils constituent le secteur majoritaire parmi les professionnels péruviens, et les salaires les plus bas leur sont attribués.

La détérioration du pouvoir d'achat du péruviens s'est traduite dans l'enseignement par une diminution de 43,54% des salaires (décembre 75 - mai 79).

Ces données sont partie intégrante d'un système éducatif en crise, la crise d'une société que dans sa totalité doit s'attaquer à de graves problèmes dont le volet économique, l'absence de démocratie et de libertés individuelles, etc., n'en sont que les manifestations générales.

MEXIQUE : 32 UNIVERSITES EN GREVE

L'assassinat le 20 février dernier des deux grévistes de l'Université Autonome de Nayarit, dans la ville de Tepic du Pacifique, s'inscrit dans le cadre des violations des droits des travailleurs et des activités syndicales au Mexique.

En réponse à ces violations, la Fédération des Syndicats de Travailleurs Universitaires (FSTU), a entamé une grève de solidarité de 24 heures, dans 32 universités du pays, tout en menaçant de la généraliser pour une durée illimitée, si aucune solution s'était apportée aux problèmes du secteur de l'enseignement.

Elle a en outre déclaré publiquement que le gouverneur de l'État de Nayarit, le général R. Flores Curiel, était responsable de l'assassinat des deux travailleurs lors du massacre de Corpus Christi de Juin 1971, dans lequel quelques 20 étudiants universitaires avaient été tués, Curiel était chef de police de la ville de Mexique.

Le gouvernement et les responsables universitaires de l'Asociación Nacional de Universidades e Institutos de Educación Superior (ANUIES) ont essayé de mettre sur pied une loi qui interdirait le contrat unique et qui limiterait le droit de grève dans l'enseignement.

A ce titre, les syndicats de travailleurs universitaires et les associations étudiantes dénoncent ces projets d'amendements qui modifieraient l'article 123 de la Constitution mexicaine, définissant le droit de grève.

Le syndicat des Travailleurs et Employés Universitaires (UAN) ont lancé un appel à la grève le 1er. décembre dernier ; sous la direction de la FSTU. Cet appel s'adresse

FRANCE:

«MESSAGE DE LA C.F.D.T. SUR L'AMERIQUE LATINE»

«A l'occasion de son 38ème congrès réuni à Brest le 12 mai 1979, la C.F.D.T. adresse son salut fraternel aux travailleurs d'Amérique latine et à leurs organisations syndicales qui mènent une lutte héroïque contre les régimes de Pinochet et de Videla, et contre toutes les dictatures fascistes qui sévissent dans cette région.

«Il salue en particulier la première grève nationale des travailleurs argentins de 27 avril dernier qui témoigne du réveil de la classe ouvrière de ce pays.

«Le congrès réaffirme sa volonté de développer sa solidarité pour le rétablissement des libertés démocratiques et syndicales. Il exige, dans l'immédiat, la libération des prisonniers et le retour au sein de leur organisation syndicale des représentants syndicaux légitimes».

URUGUAY

UNE RESOLUTION DE L'OIT CRITIQUE ENVERS LES PROJETS GOUVERNEMENTAUX

L'Organisation internationale du Travail, à travers son Conseil d'Administration, a rejeté les projets de législation syndicale du gouvernement de l'Uruguay. De cette façon, le Conseil de l'OIT tient compte de la sentence dictée par le Comité de Liberté syndicale.

En somme, on demande aux autorités uruguayennes des informations plus précises sur les syndicalistes emprisonnés. Au même temps, le Conseil demande que le projet de loi sur les associations professionnelles considère «les conventions sur les libertés syndicales», et il attire l'attention «au sujet de certains points de ce document qui ne paraissent pas compatibles avec les principes de la liberté syndicale».

→ d'autre part aux personnels de 32 universités mexicaines.

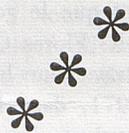
Les travailleurs ont revendiqué la réintégration de 72 de leurs collègues ayant fait l'objet de licenciements injustes, la révision de l'accord d'entreprise et le retrait de la police des enceintes universitaires ; l'ex-recteur de l'université avait créé en 1978 une «petite troupe» policière de plus de cent hommes, anciens soldats, agents et autres «spécialistes» de la «répression», tous durement armés.

Les actes d'intimidation, les persécutions et la violence déclenchés par ces éléments ont conduit à une situation, qui a eu comme apogée l'assassinat des travailleurs en grève le 20 février.

Aujourd'hui, malgré le départ du recteur de l'UAN, le pays vit une situation de tension. Les syndicats, le STESUAN et la FSTU lancent un appel à la population et la Fédération Nationale, menace de déclencher une grève illimitée.

L'Agence Latino-américaine d'Information - A.L.A.I. - fondée en 1976 par un groupe de journalistes latino-américains publie un **Bulletin Hebdomadaire en Espagnol**. L'information provient de collaborateurs dans différents pays de l'Amérique Latine et des Caraïbes. Pour plus d'informations contactez :

Agence Latino-américaine d'Information 1224 Ste. Catherine O. 403 Tel (514) 861 07 56 MONTREAL, QUEBEC H3G 1P2 CANADA



Le C.I.A.L. est un Centre d'Information et d'études dont le but est de contribuer à la connaissance en France et en Europe de la réalité latino-américaine. Il fait partie depuis 1975 du Centre de Recherches de l'Université de Paris VIII - Vincennes. Il s'est constitué en Association sans but lucratif en vertu de la Loi française de 1901. L'Agence Latino-américaine d'information (ALAI) est une corporation sans but lucratif fondée en 1976. Elle a son siège à Montréal et une équipe de correspondants dans plusieurs pays d'Amérique Latine et des Caraïbes. Le bulletin CIAL-ALAI est une co-production publiée en français tous les quinze jours sur la base du travail d'information d'ALAI et l'apport du Collectif de Syndicalistes Latino-américains (CIAL) pour le Supplément BIOSAL. Le prix de l'abonnement annuel est, en France : Institutions 165 FF., Syndicats et Individus 105 FF., Prix Spécial Etudiants 65 FF. A l'étranger : Institutions 40 US Dlls., Syndicats et Individus 25 US Dlls. et Etudiants 15 US Dlls. Les chèques doivent être faits au nom de C.I.A.L. No. de Compte 221-49-0407 Banque Régionale d'Escompte et de Dépôts. Agence Vincennes - Defrance. 94300 Vincennes. FRANCE. Toute correspondance concernant les abonnements sera adressée à CIAL 1 rue de Panama. 75018 Paris. FRANCE. La correspondance et les abonnements concernant les publications ALAI en espagnol doivent être adressées au siège d'ALAI à Montréal.

Directeur de publication : Michel Beaud. CIAL 1 rue de Panama, 75018 Paris. Imprimé à la reprographie du Centre de Recherche de l'Université de Paris VIII. Dépôt légal 1er. trimestre 1979. No. Editeur : 001. No. Imprimeur : A001.